



Paris, le 22 septembre 2009

## COMMUNIQUE

### **Calais : L'opération de démantèlement de la « jungle » commencera aujourd'hui à 7h30**

Eric BESSON, Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire, a annoncé la semaine dernière le démantèlement, avant le dimanche 27 septembre 2009, du campement regroupant entre 300 et 700 étrangers en situation irrégulière à proximité du port de Calais, souvent appelé « la jungle ». L'objectif est de détruire ces installations, qui étaient devenues la principale plate-forme de transit des filières d'immigration clandestine à destination de Grande Bretagne.

**L'opération sera engagée ce matin à 7h30.** Les fonctionnaires de police et de gendarmerie seront déployés en nombre sur le terrain, pour sécuriser la zone et accompagner les personnes présentes dans les procédures administratives et judiciaires. 30 interprètes parlant les principaux dialectes pratiqués, le farsi et le pachtoun, assisteront les services et les personnes présentes sur place. Une équipe médicale participera à l'opération, comportant un médecin, un ambulancier et un infirmier, ainsi qu'une équipe de pompiers, comportant un binôme de secours à la personne et un véhicule d'assistance aux victimes. 80 places d'hébergement spécialisé pour mineurs étrangers isolés, et 120 places d'hébergement pour adultes, ont été réservées.

**A l'issue de cette première phase où chaque occupant en situation irrégulière aura quitté le campement avec ses effets personnels, l'opération de démantèlement matériel débutera.** Après le démontage des constructions illégales viendra l'intervention de trois bulldozers, d'une dizaine de camions, et d'une société de bucheronnage, pour rendre le terrain à son état naturel et ne plus permettre d'éventuelles réinstallations.

**La situation de chaque étranger en situation irrégulière sera examinée individuellement.** Chacun se verra proposer, une nouvelle fois, un hébergement, ainsi que le dépôt d'une demande d'asile, ou une aide au retour volontaire et à la réinstallation dans le pays d'origine, en partenariat avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). En cas de nouveau refus de ces propositions, une mesure d'éloignement contraint sera envisagée, en examinant à la fois la situation de la personne concernée, et celle de son pays d'origine.

Cette opération s'intègre dans le plan annoncé par Eric BESSON lors de son déplacement à Calais le 23 avril dernier, reposant sur **trois objectifs** :

- **Restaurer l'Etat de Droit** : Eric BESSON a demandé au Préfet de démanteler l'ensemble des squats et des campements clandestins présents autour de Calais, et de s'attaquer aux filières clandestines qui les exploitent. Depuis 6 mois, un squat ou campement est fermé chaque semaine. Et 30 filières clandestines ont été démantelées. La jungle constituait la principale plaque tournante du trafic d'êtres humains dans la région. Après sa destruction, la politique de démantèlement systématique des squats et campements clandestins se poursuivra, avec une attention particulière apportée dans la zone du port, afin que les filières clandestines ne reconstituent pas de nouvelle plate-forme de transit.
- **Renforcer l'étanchéité de la frontière** : Eric BESSON a signé le 6 juillet dernier un accord dans ce sens avec son homologue britannique.
- **Apporter une aide humanitaire aux migrants les plus fragiles** : Eric BESSON a décidé l'ouverture à Calais d'une permanence de recueil des demandes d'asile. 170 demandes ont pu être enregistrées depuis le 5 mai. Par ailleurs, Eric BESSON a demandé que soit proposé à chacun des étrangers en situation irrégulière présents dans la « jungle » un retour volontaire dans son pays d'origine, avec un petit pécule, lui permettant de se réinstaller. 180 ont accepté cette proposition depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Des hébergements ont enfin été proposés à intervalles réguliers, mais ils ont presque tous été refusés parce que la plupart de ces personnes souhaitent rester à proximité du port de Calais dans l'espoir de passer en Grande-Bretagne. Au total, il y avait environ 700 personnes dans ce village clandestin il y a trois mois. Il en restait environ 300 il y a quelques jours.

**Le Préfet du Pas-de-Calais tiendra un point presse à 9h30, au point d'accueil de la presse situé à l'angle des rues de Gravelines et du Pont de Trouille à Calais.**

**Contacts presse :**

Attachée de presse du Ministre : Valentine MARY – 06 32 87 93 55